### LETTRE AUX PARENTS – ASSOCIATION « LES GRANDS CHÊNES »

Chers parents,

A partir du 18 mai 2020, le service d’accueil périscolaire reprend. Cette reprise est progressive et s’aligne sur la reprise scolaire.

Les enfants du CM1 et du CM2 seront accueillis à partir du 18 mai.

Les enfants des autres classes seront accueillis à compter du 25 mai, sous réserve de la reprise effective de l’enseignant.

Si le service reprend, l’accueil quant à lui sera très éloigné de ce que nous proposions jusqu’à présent.

De nouvelles modalités d’accueil seront mises en place, afin de garantir le respect des précautions sanitaires qui est exigé par les autorités.

L'objectif est d'abord de garantir des conditions de santé et de sécurité grâce à [un protocole sanitaire strict, qui conditionne l'ouverture de nos accueil](http://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire)s.

# Nouvelles dispositions

Il est demandé aux animateurs de veiller à l’application stricte du protocole sanitaire tout au long de la journée.

## Ecole Robert Desnos :

* L’accueil périscolaire du **midi** et du **soir** se déroulera à l’école en fonction du nombre d’enfants soit dans une salle équipée d’un point d’eau, soit dans leur classe respectives.
* Les enfants seront à récupérer aux entrées balisés selon le schéma établi par la directrice de l’école.

## Ecole Les Semailles :

* L’accueil périscolaire du **midi** et du **soir** se déroulera dans le bâtiment périscolaire d’Elange à compter du 25/05/2020.

## Accueil du midi :

* La restauration chaude n’est plus possible.
* Un panier repas est à fournir à l'enfant par les parents.
* Celui-ci ne pourra être ni réchauffé, ni réfrigéré.
* Dans la mesure du possible, un animateur sera désigné référent par classe et pour un groupe de 10 enfants maximum.
* L’animateur référent sera autant que possible toujours affecté à la même classe.
* Il accompagnera les enfants de son groupe tout au long de l’accueil que ce soit pour récupérer les enfants, le passage aux sanitaires, les déplacements, la gestion du repas et le retour à l’école.
* Après le repas, si le temps le permet un temps de jeu à l’extérieur sera organisé.
* En adéquation avec le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs de la DDCS, des temps de jeu et d’activité seront organisés après le repas.
* En raison du protocole sanitaire et des gestes barrières, les jeux personnels sont autorisés lors de la pause méridienne mais l’association ne sera pas responsable en cas de casse, de perte ou de vol.
* Lors d’échange de livres, ballons, jouets, crayons, etc, le lavage des mains des mineurs et la désinfection du matériel sont effectués avant et après l’activité de façon à limiter les risques de contamination.
* Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer dans les locaux du périscolaire et dans l’école.
* Un lavage des mains est prévu avant et après le repas.
* En fonction des contraintes d’organisation, le lavage des mains pourra être exceptionnellement remplacé par une désinfection au gel hydro alcoolique.

## Accueil du soir :

* **Les goûters sont à fournir par les parents.**
* L’animateur accompagnera les enfants de son groupe tout au long de l’accueil que ce soit pour récupérer les enfants, le passage aux sanitaires, les déplacements et la gestion des goûters.
* Après un passage aux sanitaires, les enfants s’installeront dans les salles périscolaires et prendront leur goûter.
* Après le goûter, si le temps le permet un temps de jeu à l’extérieur sera organisé.
* Des animations et des activités seront mises en place après le temps de goûter.
* Les procédures de désinfection du matériel utilisé se feront dans les mêmes conditions que pour l’accueil du midi.
* Un lavage des mains est prévu avant et après le goûter.
* En fonction des contraintes d’organisation, le lavage des mains pourra être exceptionnellement remplacé par une désinfection au gel hydro alcoolique.
* **Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer dans les locaux du périscolaire et dans l’école.**
* Une fois que l’animateur vous aura identifié, il préparera votre enfant et vous le remettra à l’entrée du bâtiment.

## Informations complémentaires :

* Dans tous les locaux, les enfants seront placés à distance les uns des autres.
* Tout matériel collectif touché par un enfant (jeux de société, feutres …) devra être nettoyé et systématiquement après l’activité.
* Les enfants n’auront qu’un accès **très restreint** à ce type de matériel et toujours sous la surveillance d’un animateur.
* Les activités ne nécessitant pas ou peu de matériel, ou du matériel individuel seront privilégiées.
* **Les jeux et animations proposées seront adaptés pour correspondre aux exigences des protocoles sanitaires en vigueur.**
* A noter : certains objets comme les petits jeux de construction collective (Lego ou autre) seront proscrits.
* Les règles de distanciation physique seront appliquées partout.
* Les salles ont été aménagées de telle sorte que les enfants soient placés à la distance requise.
* Dans les sanitaires, un protocole a été mis en place pour que le passage aux sanitaires soit fait dans les règles et un nettoyage régulier sera effectué.
* Les enfants devront se laver les mains à l’arrivée, avant et après chaque activité, avant et après les repas et goûters, avant et après les jeux et animations, avant et après être passés aux toilettes, après s’être mouchés, avoir toussé ou éternué et le soir avant de rentrer chez soi.
* En raison de la configuration des sanitaires, un protocole spécial et très strict a été mis en place et devra être respecté. En fonction des contraintes d’organisation, certains passages aux sanitaires pourront être remplacés par une désinfection au gel hydro alcoolique.
* Des protocoles de nettoyage et de désinfection seront strictement respectés.
* Les produits utilisés sont virucides et conformes aux normes.
* Les locaux seront nettoyés tous les jours. Les sanitaires, suivant les besoin de désinfection.
* Les points de contact (poignées, interrupteurs, rampes d’escaliers, poubelles, tables, chaises …) seront très régulièrement désinfectés au cours de la journée que ce soit par les agents de service ou les animateurs.
* Les animateurs désinfecteront tout le matériel, avant et après l’activité, et en fin de journée avant rangement.
* Pour la gestion d’un cas suspect, une salle d’isolement est prévue aux écoles.
  + Veymerange maternelle : bureau de la directrice.
  + Veymerange primaire : salle à côté de la cuisine.
  + Elange : Bureau du périscolaire.
* Des sensibilisations aux gestes barrières, à la distanciation et au lavage des mains seront programmées par les animateurs, et feront l’objet d’un affichage dans les écoles.

**Les modalités d’accueil vont donc radicalement changer. Nous allons devoir repenser notre façon d’animer. Les enfants ne retrouveront malheureusement pas le périscolaire qu’ils connaissaient …**

**Mais soyez persuadés que nous mettrons tout en œuvre pour nous adapter au mieux et permettre à votre enfant d’être accueilli dans les meilleures conditions possibles.**

**Mémo et bonnes pratiques à destination des parents**

* Je m’engage à prendre la température de mon enfant avant le départ pour l’accueil (la température ne doit pas dépasser **37,8°C**),
* J’explique les gestes barrières à mon enfant et je lui fournis des mouchoirs en papier,
* Je lui fournis un masque si je le souhaite,
* Je préviens la mairie si mon enfant ou moi-même présentons des symptômes ou avons été en contact avec une personne porteuse du virus et j’attends le délai de 15 jours avant de revenir au périscolaire,
* Je reste joignable dans la journée au cas où mon enfant présenterait les symptômes. Dans ce cas, je viens le chercher au plus vite.
* Je respecte strictement les horaires indiqués par le périscolaire,
* Je fournis à mon enfant un panier repas et un goûter,
* Lorsque je récupère mon enfant au périscolaire :
* Je respecte les horaires,
* Je ne pénètre pas dans les bâtiments, je signale ma présence et patiente à l’extérieur qu’un animateur me remette mon enfant à l’entrée,
* Je respecte les gestes barrières et les règles de distanciation sociale,
* Je prends connaissance des informations communiquées dans ce document et j’en informe mon enfant. Celui-ci devra respecter ce nouveau protocole qui remplace temporairement le règlement intérieur du périscolaire.

**PROCEDURE DE GESTION D’UN CAS SUSPECT**

# En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

## Conduite à tenir :

* Isolement immédiat de l’enfant avec un masque à l’infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l’enfant dans l’attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale.

Respect impératif des mesures barrières.

En cas de doute, contacter un personnel de santé.

* Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
* Appel sans délai des parents pour qu’ils viennent chercher l’enfant en respectant les mesures barrières.
* Rappel par les responsables de l’accueil de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s’assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d’un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
* Prévenir le personnel de santé de l’éducation nationale référent pour l’aide à l’analyse des contacts de l’élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
* Le processus opérationnel de suivi et d’isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
* Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
* Poursuite stricte des mesures barrières.

## En cas de test positif :

* Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l’accueil. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l’école ou de l’établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
* La famille est accompagnée dans l’évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l’équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d’isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
* Information des personnels et des parents des enfants ayant pu entrer en contact avec l’enfant malade selon le plan de communication défini par l’établissement.

## En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte

## Conduite à tenir :

* Isolement de l’adulte avec un masque dans l’attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
* Rappel par les responsables de l’accueil de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
* Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
* Poursuite stricte des mesures barrières.

## En cas de test positif :

* Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l’accueil. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des enfants et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l’établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
* Information des personnels et des parents des enfants ayant pu rentrer en contact avec l’enfant malade selon le plan de communication défini par l’établissement.

# Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d’un cas COVID-19

* Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols ;
* Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l’objet des différentes opérations suivantes :
* Nettoyer les sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées, à l’aide d'un détergent usuel ;
* Rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ;
* Désinfecter avec un produit désinfectant virucide selon la norme EN 14476, ou par défaut avec une solution désinfectante à base d'eau de javel (cf fiche nettoyage désinfection).
* Selon les recommandations du fabricant du produit désinfectant virucide utilisé, rincer à l'eau si nécessaire. Cette phase de rinçage est obligatoire suite à l’utilisation de la solution désinfectante à base d’eau de javel.
* Tenue du personnel d’entretien adaptée aux dispositions contenues dans la fiche de données de sécurité du produit utilisé.
* Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

